

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Extrait du Registre des Délibérations

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-265900902-20220328-22_2_8-BF

Le lundi 28 mars 2022 à 19 h 00, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 22 mars 2022

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard CAUDAL, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie-Paule LEPERS, Laura NAESSENS, Micheline DEPOORTERE, M. Bernard POTTIER, Mmes Servane ORTILLE, Caroline BRUNET, Dorothée DEFORCHE, MM. Benoît GADEYNE, Michel RENARD

Excusées : Mme Audrey DASSONNEVILLE, Mme Marie DUCATTEAU, M. Jean-Pierre LEMAI, M. Guy VANDERBEKEN

N° 22-2-8

FINANCES

Vote du budget primitif
2022 du CCAS

Rapport de M. Patrick DELEBARRE
Président,

Monsieur le Président soumet aux Membres du Conseil d'Administration les propositions budgétaires suivantes pour l'exercice 2022 :

En section de Fonctionnement

- Dépenses : 293 544 €
- Recettes : 293 544 €

En section d'Investissement

- Dépenses : 113 139 €
- Recettes : 113 139 €

Le Conseil d'Administration
Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil d'Administration

Certifié conforme
Le Président



Présents :	13
Votants :	13
Abstention :	1 (L.Naessens)
Exprimés :	12
Pour :	12

CCAS DE BONDUES

**IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**

IV

D2

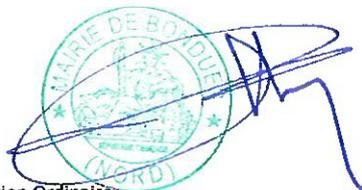
Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 1 (L. Naessens)

Date de convocation : 22/03/2022

Présenté par Le Président (1)
 A Bondues, le 28/03/2022
 Le Président,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Bondues, le 28/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Patrick DELEBARRE	
Anne-Catherine DERVILLE	
Audrey DASSONNEVILLE	
Marie DUCATTEAU	
Bernard CAUDAL	
Danièle DELBECQUE	
Marie-Paule LEPERS	
Laura NAESSENS	Naessens
Micheline DEPOORTERE	
Bernard POTTIER	
Servane ORTILLE	
Guy VANDERBEKEN	
Caroline BRUNET	
Dorothée DEFORCHE	
Benoît GADEYNE	
Michel RENARD	
Jean-Pierre LEMAI	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A Bondues, le _____

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration